



**Bonne
année
2021**

■■■ **Permanences à la Mairie :**

Le Maire Daniel Monnier, le lundi de 9 h à 11 h
et sur RDV mardi, jeudi et vendredi matin
Les adjoints uniquement sur RDV

■■■ **Heures d'ouverture :**

MAIRIE :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12h30

AGENCE POSTALE :

Mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 12 h

BIBLIOTHEQUE :

Mardi, et jeudi de 16 h à 18 h et samedi de 10h à 12 h

Sommaire

<i>Le mot du maire</i>	2
<i>Etat civil</i>	3
<i>Urbanisme</i>	3
<i>Principales délibérations</i>	3
<i>Informations diverses</i>	4
<i>La commune de Miniac</i>	6
<i>Bibliothèque municipale</i>	9
<i>La vie des associations</i>	10
<i>Divers</i>	14
<i>Rennes Métropole</i>	15

■ ■ ■ **LE MOT DU MAIRE :**

L'ANNÉE 2020 EST TERMINÉE.

2021 sera, je l'espère, une meilleure année que 2020.

A ce titre, je vous souhaite tous mes vœux de bonne et heureuse année et surtout mes vœux de bonne santé, ce bien si précieux.

Mes vœux vont également à toutes les personnes qui se trouvent dans les EHPAD, dans les hôpitaux, et dans la solitude.

Triste année 2020 due à un virus venant de « je ne sais où » mais qui a fait des ravages dans le monde entier. En France, nous n'avons pas été épargnés. Nous subissons une crise sociale, sociétale, financière et médicale.

Suite à des confinements successifs, pour certains nécessaires, pour d'autres inutiles, même les scientifiques avaient des discours différents, nous ne savions que faire ? Quant à nos politiques, ils prennent des décisions « au petit bonheur la chance ».

Cette pandémie supprime la convivialité. Je dirais même que nous nous évitons de peur de nous transmettre le virus. Elle va laisser de nombreuses traces, particulièrement dans le monde commercial, industriel, artistique, associatif, ... Si, actuellement, d'après nos politiques, nous faisons face financièrement à nos problèmes, qu'advient-il demain ? Qui va rembourser ces milliards, car tôt ou tard, il faudra bien le faire. Ne laissons pas trop de déficit à nos enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants.

REGARDONS VERS L'AVENIR :

Nos campagnes reprennent vie. Nous remarquons de plus en plus d'espèces qui semblaient disparues à jamais (busards, oiseaux, sangliers, chevreuil, ...). Ceci est dû en grande partie grâce aux sérieux de nos agriculteurs.

Alors, serrons-nous les coudes ! Dès la fin du confinement, je l'espère, le plus vite possible, reprenons nos bonnes habitudes. Regroupons-nous, construisons notre commune pour un monde meilleur. Il suffit d'un peu de bon sens pour retrouver ce monde.

Encore tous mes vœux de bonheur, de réussite et de santé pour 2021.

Daniel Monnier
Maire de Miniac Sous Bécherel

■ ■ ■ ÉTAT-CIVIL 2020

Ils font la joie de leurs parents :

- Le 10 février : Étienne BARREAU, 28 les Marcades
- Le 14 mars : Tiago JOVANCEVIC, 6 les Marcades
- Le 3 avril : Léo HAIGRON, 14 la Rabine
- Le 14 avril : Kaïs TOUNSI, 13 rue de Rennes
- Le 8 mai : Oscar GNIDINE, 11 la Landonnais
- Le 27 mai : Énora AUBRUN, 16 impasse de Lerquenoux
- Le 17 août : Arthur CUERONI, 7 rue des Courtus
- Le 1er novembre : Léon TOULET, 7 la Pommardièrre
- Le 7 novembre : Joséphine VASSAL, 3 la Hardouinains
- Le 5 décembre : Alix LAROUSSE OLIER, 29 le Grand Clos
- Le 28 décembre : Malonn SAURON, 17 lotissement le Roset

Ils se sont dit oui :

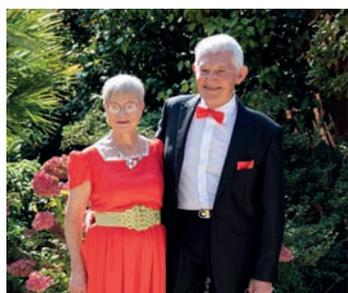
- Le 29 février : Gaëtan LE PERCHEC et Séverine COTTEAUX, 33 les Chesnuts

Ils nous ont quittés :

- Le 17 février : Madeleine RESLOU épouse TOSTIVINT, la Chelais
- Le 14 avril : Christophe POIDEVIN, 2 impasse de Lerquenoux
- Le 6 juillet : Marie-Thérèse GARNIER épouse PELÉ, 8 le Bas Breuil
- Le 20 septembre : Marie-Ange COMMUNIER épouse DELAHAYE, 17 les Trois Chênes
- Le 21 novembre : Carmen DEMAY épouse AUTRET, 14 le Clos Chèze

Noces d'Or

Le 12 septembre 2020, nous avons eu le plaisir de célébrer les noces d'or (50 ans de mariage) de Pierre HAREL, né à Irodouer et de Jeannine PAIRIER, née à Miniac-sous-Bécherel, en présence de leurs enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants. Le mariage a été célébré le 8 août 1970 à Miniac sous Bécherel par Léon COUDRAY, maire de l'époque.



Permis de construire et Déclarations préalables :

Permis de construire accordés en 2020

- Scea Ar Penoc'h Breiz, Ruza : hangar avec panneaux photovoltaïques
- Pagac Morgane, 11 rue du Verger : aménagement d'un petit bâtiment en studio + abri de jardin
- Bellebon Jérôme, 26 impasse de Lerquenoux : modifications maison individuelle + garage
- Robert Mathieu, 5 rue de la Fontaine : annexe de stationnement non clos + portail

Déclarations de travaux accordées en 2020

- 23 janvier : Even Jean-Pierre, 4 rue de l'Église : division en vue de construire
- 13 février : Bardel Sophie, 7 le Breuil : pose de trois fenêtres de toit
- 9 mars : Henry Jérôme et Charlotte, 3 allée de la Cour Es Champalaune : rénovation avec percement de deux fenêtres au pignon, suppression souche cheminée
- 12 juin : Duval Joël, 2 ruelle de Lerquenoux : division en vue de construire
- 16 juin : Lefebvre Samuel, 7 rue de Rennes : clôture sud et est
- 7 juillet : Toulet-Page Sébastien et Rozenn, 5 la Pommardièrre : modification de façades
- 31 juillet : Gaec La Lande Fleurie, la Ville Héard : centrale photovoltaïque
- 21 août : Quilio Hervé, 4 et 6 rue du Verger : division en vue de construire
- 22 septembre : NEOTOA, le Roset, changement menuiseries extérieures, portes d'entrée, mise en place volets roulants
- 30 octobre : Jolivel Thierry, 6 place Constant Gendrot : pose de deux Velux et changement menuiserie sur porte existante

Principales délibérations du conseil en 2020 :

Les décisions du conseil municipal sont affichées en mairie, à l'issue de chaque conseil.

Vous pouvez en prendre connaissance à la mairie pendant les heures d'ouverture.

...INFORMATIONS DIVERSES

■ BUDGET 2020

Les chiffres :

Fonctionnement : 499 973

Investissement : 177 298,97

Nos projets :

- Mise aux normes des logements communaux (isolation et tableaux électriques)
- Réfection et mise aux normes des toilettes publiques
- Réflexion concernant la restauration du patronage pour en faire un lieu pour les associations et autres.

COVID 19 :



- Vaccination pour les personnes de plus de 75 ans et « à risque »:

Suite à la mise en place de vaccino-dromes, des communes rurales ont demandé, par

l'intermédiaire de RENNES METROPOLE, à l'ARS (Agence Régionale de Santé) de recenser les personnes de plus de 75 ans et les personnes à risque afin d'organiser un regroupement, pour une vaccination collective dans un vaccinodrome.

L'ARS n'a pas pris en compte nos demandes et demande à chaque personne de prendre rendez-vous auprès de :

- DOCTOLIB : <https://www-doctolib.fr>
- SOS Médecin, boulevard Eugène Pottier, quartier Cleunay au 02.97.02.59.53
- Centre de vaccination du Liberté (esplanade Charles de Gaulle à Rennes) au 02.23.62.10.10

Ou

- Salle EMC2 à Saint-Grégoire au 02.99.23.60.66

Vous pouvez demander, à votre médecin traitant, un titre de transport par VSL.

Les gestes barrières :

Pour éliminer cette pandémie, la vaccination va jouer un grand rôle. Néanmoins, nous devons continuer nos gestes barrières à savoir :

- porter un masque lorsque vous sortez de chez vous
- se laver et se désinfecter fréquemment les mains
- éviter les regroupements familiaux et amicaux de plus de 6 personnes
- aérer au maximum votre domicile ou bureau

Pensez à vous et aux autres. Continuons à vivre. Protégeons nous



mutuellement, soyons responsables et disons-nous : ÇA IRA MIEUX DEMAIN...

Le restaurant :

Mise au point : Le restaurant du bourg de Miniac-sous-Bécherel, propriété de la SARL LRDC, saisi en 2002 suite à une liquidation judiciaire a été mis en vente par un syndic le 26 mars 2015, auprès du tribunal d'Instance de Rennes.

Cette vente, dite à la bougie, a eu lieu en séance publique le 26 mars 2015. L'acheteur, conformément à la loi, était représenté par un avocat.

Suite à une « non surenchère » de la part des avocats présents, ce bâtiment a été vendu pour la somme de 60.200 euros. L'acheteur était représenté par Maître MAGGUILLI, avocat à RENNES.

Bien plus tard nous avons appris que le futur propriétaire était M. JUHEL François, demeurant à ST GONDRAN (35).

Il ne s'est présenté en mairie qu'au mois de juillet 2018 en nous faisant savoir qu'il élisait domicile dans ce lieu. Une boîte aux lettres y est installée et le courant électrique est rétabli. Il a prévu de faire des travaux (toiture, fenêtres, portes, ...) mais, aucune déclaration en mairie n'a été enregistrée.

Devant la dégradation de cet ensemble, une plainte a été déposée le 09 mai 2017 pour mise en danger de la vie d'autrui et dépôt de produits amiantés à l'intérieur. Cette plainte, à ce jour, est toujours d'actualité, le domicile actuel de M. JUHEL étant inconnu. De plus, un état d'abandon manifeste est en cours.



Aux fins d'informer M. JUHEL des démarches effectuées auprès des autorités compétentes, de nombreuses lettres recommandées avec accusé de réception lui ont été adressées. Ces lettres nous ont été retournées avec la mention « NON RECLAMÉ ».

Mentionnons que le produit de la vente du restaurant a servi à payer une partie des dettes de la liquidation judiciaire, la commune n'ayant rien touché.

Depuis le 17 décembre 2020, deux banderoles, dénonçant la mise en danger d'autrui, ont été installées sur la façade et le pignon du bâtiment.

■ Quelques recommandations :
Le cimetière

A ce jour, l'emploi de pesticide est formellement interdit même dans les cimetières. L'entretien des tombes et leurs alentours sont à la charge des familles. Les parties non attribuées et les allées sont entretenues par la commune. Il vous est demandé, lors de vos visites, de procéder à l'entretien de la concession régulièrement, afin de garder ce lieu plus agréable.

La fibre optique

Elle arrive. Elle sera adressable au cours du 1er trimestre, et par la suite, raccordable aux maisons d'habitation. Chaque habitant pourra choisir son opérateur (Orange, SFR, Bouygues, Free...) et aura à charge l'installation du raccordement. Pour ne pas retarder l'arrivée de la fibre dans le village, vous êtes priés de bien vouloir dégager la végétation de vos lignes téléphoniques car la fibre sera installée au-dessus de celles-ci.



Les chiens errants

Ne laissez plus vos animaux en divagation. De nombreux randonneurs les signalent à la Mairie car certains sont menaçants. Des plaintes pourront être déposées à la gendarmerie et vos animaux emmenés à la fourrière. Les gendarmes sont en mesure de verbaliser.

Bus ligne 82:

Depuis le 1er décembre 2020, le Star est gratuit pour les enfants de 5 à 11 ans mais ils doivent être munis de la carte Korrigo qui est délivrée gratuitement, cette dernière devra quand même être validée à chaque trajet. Les moins de 5 ans n'ont pas besoin de titre de transport. Les tarifs des abonnements des moins de 27 ans ont aussi baissé. Renseignement auprès du Star. C'est aussi la fin des tickets papier. Une carte « le ticket rechargeable » vous permet de charger des tickets à l'unité autant dans

les bus que sur les bornes Star. Gardez-la bien car elle vous coûtera sinon 10 centimes de plus sur votre ticket de bus.

Voirie :

Voici les coordonnées réservées aux habitants de Miniac-sous-Bécherel pour signaler toutes dégradations de la chaussée ou autres, à Rennes Métropole (qui a dorénavant la compétence voirie) :

Plate-forme Nord-Ouest de Pacé par téléphone au 02.23.62.29.74 ou par mail <https://metropole.rennes.fr>

■ Rendez-vous sur Facebook :

Miniac-sous-Bécherel a maintenant sa page Facebook : www.facebook.com/mairiedeMiniacsousBecherel. Cette page est régulièrement alimentée. Vous pouvez aussi contribuer à cette page en transmettant des informations à la commune via la page facebook.

■ Correspondant Ouest-France :

Bertrand MATHIEU, bertrand.mathieu52@gmail.com

■ À l'école :

Les établissements scolaires de France ont dû fermer leurs portes le 16 mars pour un confinement généralisé jusqu'au 11 mai. Les enfants ont pu reprendre partiellement l'école à partir du 18 mai puis complètement au cours du mois de juin. L'équipe éducative et municipale ont préparé soigneusement le retour en classe avec les nouvelles règles sanitaires. Depuis la rentrée de septembre, tous les élèves sont retournés sur les bancs de l'école avec en prime, l'obligation aux enfants du primaire de porter le masque.



Dates à retenir

- **Début avril** : Bourse aux plantes
- **Samedi 5 juin**: Miniac'O Retro : tour d'Ille-et-Vilaine des vieilles voitures Miniac-Dinard
- **Samedi 12 juin** : Fête des écoles
- **Courant juin** : exposition des Z'Arts d'ici et d'Ailleurs
- **Week-end 12-13 juin** : Théâtre en extérieur avec Les Joyeux Grillons
- **Dimanche 20 juin** : Fête Miniac'O Retro
- **Samedi 4 septembre** : Les rencontres miniacaises, forum des associations
- **Dimanche 3 octobre**: Rallye Patrimoine de Miniac'O Retro
- **Début octobre** : Bourse aux plantes
- **Mi-Décembre** : Marché de Noël

... LA COMMUNE DE MINIAC

■ NOS TROIS MEDAILLÉS :

Lors des vœux du maire pour l'année 2020, Estelle LELIÈVRE, Stéphane HOUSSIN et Franck GODAL ont reçu la médaille du travail.



■ ÉLECTIONS MUNICIPALES :

Le nouveau conseil municipal a été élu la veille du premier confinement. Daniel MONNIER réélu a installé sa nouvelle équipe.

1ère adjointe : Carole LEROMAIN, 2e adjoint : Sébastien LEMONNIER, 3e adjoint : Alain DELAHAYE, 4e adjoint : Laurent JOUCQUAND. Les conseillers : Kevin ANDRÉ, Christine GAIGNERIE, Dominique GOUAILLIER, Dominique LELIÈVRE, Stérenn MATHIEU, Sybille MÖLLER, Annick MONNIER, Marianne ROBERT, Marie-France TUAL et Maxime VILBOUX



■ NOTRE CENTENAIRE MINIACOIS :

Alexandre ROUSSELIN a soufflé sa centième bougie le 8 mai dernier, en plein confinement.

Né dans les Côtes-du-Nord de l'époque (Côtes-d'Armor, aujourd'hui) le 8 mai 1920, Alexandre était entouré de sa fille, ses deux fils et une de ses petites-filles. Il a fait de Miniac sa commune, depuis plus de soixante-dix ans. Nous lui souhaitons encore



de nombreuses années avec toujours cette même joie de vivre.

■ L'ORAGE DU 9 MAI :



L'orage qui s'est abattu sur la commune, le 9 mai 2020, avait provoqué des dégâts. Miniac-sous-Bécherel, entre autres communes du département, a obtenu la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle le 29 juillet (arrêté paru au Journal Officiel le 6 juillet).

■ LES CLASSES 0 :

Les classes 0 n'ont pas pu avoir lieu comme prévu du fait de la crise sanitaire, liée à la Covid19. Nous espérons pouvoir mettre en place cet événement dès que possible. Nous n'oublions pas les classes 0.

■ MASQUES POUR LES HABITANTS :

Rennes Métropole a effectué une commande groupée de masques en tissus lavables pour les communes de Rennes



et de sa métropole. Les masques, fabriqués par l'entreprise TDV Industries à Laval ont été financés à hauteur de 50% par Rennes Métropole, une petite partie par l'État et le reste à la charge de la commune. Les masques sont arrivés à Miniac en trois fois et ont été distribués, début juin, à tous les Miniacois de plus de 11 ans par les conseillers municipaux.

■ DÉPART À LA RETRAITE :



Nous aurions dû fêter le départ en retraite de Jean-Claude Fillaut, le 30 avril 2020 mais en raison du confinement, celui-ci a été reporté le 5 sep-

tembre avec des restrictions sanitaires obligeant un nombre restreint de personnes. Jean-Claude, agent communal de Miniac, depuis vingt ans, était quelqu'un de dévoué, toujours disponible dans tous les domaines. Il avait pris en charge nos jeunes dans l'opération « argent de poche » durant les deux dernières années de son activité. Souhaitons-lui une agréable retraite, qu'il a bien méritée.

■ NID DE FRELONS ASIATIQUES :

Rue du Verger, l'automne a fait apparaître en haut d'un arbre, un énorme nid de frelons asiatiques. L'entreprise de Philippe Le Forestier de Médréac, spécialisée dans la destruction de nids de guêpes et de frelons asiatiques est intervenue à la demande du maire pour l'éradiquer.



Campagne de printemps pour le piégeage du frelon Asiatique

Le frelon asiatique arrivé en 2004 en France cause des dégâts importants dans les vergers en dévorant les fruits et il a la particularité de s'attaquer aux abeilles et aux pollinisateurs.



La recherche nous promet depuis plusieurs années des solutions à base de phéromones mais en attendant les pièges classiques utilisant des bouteilles plastiques (nombreux modèles sur internet) restent la seule arme. Quel que soit le modèle choisi il devra comporter des trous de 6mm, laissant aux insectes pris par erreur la possibilité de s'échapper.

Le piégeage pour être efficace doit être massif, sélectif et positionné à la bonne période (de début février à fin mai puis de début octobre à fin novembre)

L'appât sélectif le plus efficace se compose de :

- 1/4 de volume de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur
- 1/2 de volume de bière brune ;
- 1/4 de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles).

Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ.

■ LE MONUMENT AUX MORTS :

Le monument aux Morts a fait peau neuve grâce à un généreux donateur d'origine miniacoise et très attaché à la commune.



■ LES COMMÉMORATIONS :

Les commémorations du 8 mai, 11 novembre et 5 décembre 2020 ont eu lieu en comité restreint en raison du contexte sanitaire.

La commémoration du 8 mai



La commémoration du 11 novembre



La commémoration du 05 décembre



■ LA VOIRIE :

La route communale située à l'intersection de la rue de Rennes et du cimetière, en direction de Bécherel par la Croix Courte, est devenue une voie partagée. La circulation des voitures est donc limitée à 50 km/h pour la sécurité des piétons et des vélos.



■ L'AGENCE POSTALE



L'Agence Postale est toujours là... à Miniac ! Elle offre les services ordinaires postaux mais aussi des échanges et rencontres humaines.

Aux horaires de la semaine à savoir mardi, jeudi et vendredi s'ajoute l'ouverture du samedi matin de 9h30 à 12h00.

Retraits d'argent (si compte courant à la Banque Postale), dépôts de chèques, envois et retraits de colis, achats d'emballages, enveloppes et timbres sont possibles.

Sans oublier le plaisir d'écrire des courriers joliment timbrés et aussi celui de recevoir en retour.

■ Les vœux 2021 en mode vidéo :

Les traditionnels vœux ne pouvant, hélas ! avoir lieu en public, la municipalité a décidé d'effectuer une vidéo pour vous les présenter. Vous pouvez, ainsi, retrouver le maire, ses adjoints et les conseillers sur Facebook, You Tube (https://youtu.be/MgQX_klCOzE), ainsi que sur le site internet de la mairie.



■ ■ ■ L'ÉCOLE

À la rentrée de septembre, les 12 CE2 et les 26 CE1 de l'école publique de Miniac-sous-Bécherel ont accueilli les 18 nouveaux CP.

L'année a commencé par un projet Nature avec un animateur de la Maison de la Rance de Dinan. Ce projet, financé par le syndicat des eaux du Bassin Rennais, a permis aux élèves de CE1 et CE2 de découvrir la haie et le bocage de Miniac, mais aussi les petites bêtes du ruisseau au pied de Bécherel et celles du sous-bois.



La classe de CP a visité la ferme laitière de la famille Mainfray à Miniac, qui nous a encore gentiment ouvert ses portes cette année.

En décembre, les CE1 et CE2 sont entrés dans un projet Environnement avec la Feuille d'Erable et la Ligue de l'Enseignement, financé par Rennes Métropole : découvrir comment recycler les déchets ou ne pas en faire, comment fonctionne le compost et le rôle du ver de terre.

D'autres projets pourront se concrétiser, nous l'espérons, comme la classe de mer au printemps...



Le 4 décembre, les enseignantes ont distribué deux masques en tissu par enfant pour les écoles de Miniac-sous-Bécherel et Cardroc.

■ Notre nouvel employé communal :

Depuis le 1er janvier, Olivier Guguen a fait son entrée dans notre commune comme agent communal.



■ ■ ■ BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Avec votre inscription vous pouvez :

Emprunter 3 livres + 3 revues par personne
+ 2 DVD par famille

Accéder aux ressources numériques du portail rennes métropole [https://www.lesmediatheques-](https://www.lesmediatheques-rennesmetropole.fr/)

[rennesmetropole.fr/](https://www.lesmediatheques-rennesmetropole.fr/) des livres et revues numériques, de la musique, des films, des formations en ligne... Pour accéder à ces ressources, vous devez créer votre compte à partir de votre numéro d'abonné, renseignez-vous à la bibliothèque, auprès de Katell

■ Le réseau des Bibliothèques du Pays de Bécherel :



Comprenant les bibliothèques de Miniac sous Bécherel, Bécherel et la Chapelle Chaussée.

Suivez la page Facebook pour toutes les actualités et animations.

Accédez à votre compte sur le catalogue en ligne <https://reseau-paysdebecherel.bibenligne.fr/>

■ GRAINOTHEQUE :

partagez vos graines toute l'année. La bibliothèque propose un large choix de documents sur le jardinage et les plantes.



■ BOURSE AUX PLANTES ET GRAINES

rendez vous de printemps et d'automne pour échanger vos astuces de jardins et vos plantes et graines... Ouvert à tous / De 8 à 108 ans / Tous niveaux / Amenez votre ouvrage et votre matériel Prochaines rencontres dès que possible !!

Pour plus d'infos sur la bibliothèque, sur les dates des animations et séances de lectures, rendez-vous sur facebook / Réseau des Bibliothèques du Pays de Bécherel

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

6, route du Presbytère 02 99 66 78 36

bibliothequeminiac@orange.fr

<http://mairie-miniac-sous-becherel.fr>

■ BEBE BOUQUINE



Une fois par mois les samedi matin. Rendez vous lecture pour les tout-petits de 0 à 3 ans avec Solène et sa poule Cocotte.

Une animation gratuite organisée par le Syndicat Intercommunal de la petite enfance.

Tel: 02 99 68 27 52/ 06 19 12 30 92

■ RECHERCHE BENEVOLES LE MERCREDI

LA BIBLIOTHEQUE EST ACTUELLEMENT FERMEE LE MERCREDI.

Nous recherchons des bénévoles pour assurer une fois par mois la permanence du mercredi après-midi de 16h à 18h. Merci d'avance !



■ Portage de livres – service gratuit !



Des difficultés à vous déplacer ? La bibliothèque propose de vous apporter des livres ou des textes lus...

Il vous suffit d'appeler la bibliothèque et de laisser vos coordonnées. Un rendez-vous sera fixé.

Contactez Katell : 02 99 66 78 36

■ Café tricot

Pour causer en tricotant ou tricoter en causant....

Vous aimez le tricot, la broderie, le crochet, le tricotin ou d'autres créations en fil...? Venez à la bibliothèque un samedi matin par mois de 10h30 à 12h00. Tout

en papotant et sirotant une boisson chaude vous pourrez partager ou apprendre dans une ambiance décontractée !



HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi/mercredi/jeudi 16h00 - 18h00

Samedi 10h00 - 12h00

... LES ASSOCIATIONS :

■ APE :

Malgré un contexte sanitaire compliqué, un nouveau bureau a été élu.

Cette année, la boum des enfants a dû être reportée de même que la livraison de viennoiseries, plats à emporter et la fête de Noël.

Malgré tout, l'APE reste mobilisée pour offrir aux enfants du RPI public des manifestations dans le respect des règles sanitaires dès que cela sera possible.

Voici le calendrier des prochains événements

- Dimanche 14 février : Livraison à domicile de viennoiserie et plats à emporter. (Longaulnay, Bécherel, Miniac, Cardroc)
- Samedi 27 Mars : Carnaval à Bécherel
- Vendredi 23 avril : Boum à Longaulnay pour les enfants du RPI public
- Samedi 12 juin : Fête des écoles à Miniac

**Association des Parents d'Élèves
du RPI de Bécherel, Cardroc, Longaulnay, Miniac
sous Bécherel**

mail : aperpibecherel@gmail.com

facebook : <https://www.facebook.com/aperpipublic/>



■ LE CLUB DE LA DETENTE :

Le Club de la Détente, en suspens, en cette période difficile, vous accueillera, dès que possible, retraité ou non, pour ses différentes activités :

jeudi après-midi : cartes, jeux variés, loisirs créatifs

mardi, mercredi : gym, marche, ping-pong

Tout cela pour une cotisation annuelle de 10

Renseignements : Mme Caremel 02.99.66.77.16 / 06.85.91.96.55



On vous attend.

Au mois de mars, le club a fabriqué des masques lavables qui sont toujours à la disposition des habitants. Vous les trouverez en mairie à 1 l'unité.

Marche nordique

Tous les mercredis matins, un petit groupe de randonneurs s'adonne à la marche nordique.



Le parcours est choisi suivant l'humeur et le temps sur chemins de randonnées et routes communales. Les distances parcourues varient entre 5 et 10 km, à chacun son rythme.

Venez les rejoindre, le mercredi à 9h30, place Constant Gendrot.

Contact : Danielle Monnier au 02.99.66.89.11



En février 2020, un essai activité ping-pong avait été mis en place le mercredi après-midi pour les enfants. Les vacances d'hiver et le confinement qui suivirent ont stoppé l'expérience. Le Club de la Détente souhaite développer cette activité toujours le mercredi après-midi pour les enfants, le soir pour les adultes et le jeudi matin pour les séniors. Pour son succès, nous avons besoin d'accompagnateurs.

■ LES JOYEUX GRILLONS DE MINIAC

Samedi 7 et 14 Mars à 20h30.

Pour cette nouvelle saison, nous avons le plaisir d'accueillir Coralie SEBE et Nolwenn GAUDIN qui intègrent la pièce des adultes cette année.



La saison dernière s'est terminée plus tôt que prévu, avec la fermeture soudaine des lieux culturels. Pour autant, nous réalisons la chance que nous avons eu de pouvoir monter sur scène à trois reprises, avant de fermer le rideau. Au vu du contexte sanitaire, cette nouvelle saison est également grandement bouleversée. Pour autant, l'ensemble des membres de la troupe a souhaité continuer l'aventure et construire ensemble de nouvelles perspectives. Nous mettons donc en œuvre notre imagination et notre créativité, pour continuer à partager notre passion pour le théâtre, avec les contraintes actuelles. Si nous ne vous donnons pas rendez-vous comme d'ordinaire en Mars, nous espérons vous retrouver en Juin prochain, pour des représentations en extérieur, sur la commune. Si vous souhaitez nous aider à mettre en œuvre ce projet, de près ou de loin, vous êtes les bienvenus.



Nous aurons le plaisir de vous interpréter des sketches ainsi qu'une comédie campagnarde : « Je t'aime à la folie »

de Philippe POUSSARD : « A la ferme de la Folie, la famille Berdassou vit son train-train quotidien. Mais celui-ci va être bousculé par une famille de parisiens, arrivée au village. Les commérages d'Ernestine n'arrangent rien à l'affaire : quand deux mondes se rencontrent, ça fait des étincelles ».

Nous tenons à remercier plus particulièrement toutes les personnes qui nous soutiennent dans la préparation et la mise en œuvre de nos représentations. Cet engagement est pour nous un gage de réussite et ces moments partagés sont synonymes de convivialité, à l'image de cet esprit de famille qui rassemble les Joyeux Grillons. Merci également aux habitants de Miniac qui nous font

le plaisir de venir nous encourager parmi les spectateurs. Nous avons hâte de vous retrouver, ayant à cœur d'apporter



un brin d'humour et de légèreté en cette période si particulière.

La troupe vous souhaite une belle année 2021, pleine d'espoir, d'affection et de partage. Nous espérons vous retrouver nombreux parmi les spectateurs, dans la joie et la bonne humeur !

■ Club CANIN

Cross canin



Éducation



Randonnée



École des chiots



Agility



Hooper



■ MINIAC'O RETRO



La crise du Covid a hélas ! mis à l'arrêt toutes les manifestations prévues en 2020 par Miniac'O Rétro. Cependant, les adhérents passionnés ont continué à mettre les mains dans le cambouis. Ils ont travaillé cette année sur une

Volvo P544 de 1965, une Ford Mustang de 1965 et une Mini-Cooper de 1980.



La Volvo vient du Danemark et n'avait pas roulé depuis dix ans. Quant à la Ford Mustang, ce gros V8 américain de 4,7 litres de cylindrée a été refaite du plancher au moteur en passant par l'électricité. Elle sera bientôt en

carrosserie chez leur partenaire à Cardroc. Miniac'O Rétro vous souhaite une très bonne année 2021 et vous donne rendez-vous en juin prochain si tout va bien. ■



LE COMITE DES FETES

Après plusieurs années d'existence, le bureau du comité des fêtes présidé par Christine Gouaillier a été dissous. En octobre 2020, une réunion publique devait avoir lieu afin de mettre en place un nouveau bureau mais les restrictions sanitaires l'en ont empêchée. Il sera convenu d'une autre date dès que la situation le permettra. Les Miniacois et les Miniacoises en seront informés par le Flash Infos et Facebook.

■ Les Z'Arts d'Ici et d'Ailleurs

En ces temps de virus et confinements, nos différents rendez-vous d'exposition ainsi que notre marché de Noël n'ont pu avoir lieu. Donc, nous nous sommes organisés pour que nos fidèles artistes et citoyens puissent nous suivre à travers notre page Facebook. Plusieurs fois dans l'année notre atelier publie ses travaux en cours au gré des pinceaux de chacun. Cette page Facebook est ouverte à tous.



Pendant ces périodes de restrictions sanitaires nous avons lancé des défis picturaux, un thème choisi par semaine (ex: dessinez nous votre héros préféré...) Ainsi, les photos des œuvres réalisées nous sont envoyées sur notre adresse mail: leszartsdicietdailleurs@gmail.com

Celles-ci sont publiées, chaque vendredi soir, sur Facebook. Nous sommes à plus de trois cents photos, déjà, éditées. Notre atelier a peint deux panneaux indicateurs pour le boulo-drome. Ces panneaux seront installés par la mairie pour vous situer le terrain de boules.

Nous nous réunissons (hors confinement) tous les vendredis de 18h30 à 20h30 à la salle de la mairie.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à venir nous voir lors d'une séance. Nous serons ravis de vous accueillir pour vous faire découvrir notre atelier. Aussi, nous vous donnons rendez-vous pour notre exposition du mois de juin et notre prochain marché de Noël mi-décembre 2021.



■ Association ADMR du Pays de Bécherel



L'association, présidée par Marie-Yvonne Lesvier, gérée par des bénévoles et des administratifs, comprend 32 salariés et intervient auprès de 290 usagers. Elle souhaitait que le travail de son personnel soit mieux pris en compte. Le Covid 19 a mis en lumière toutes les personnes qui apportent leur aide précieuse durant ces périodes. Les aides à domicile, souvent dans l'ombre, ont été reconnues à juste titre. Elles

sont pour les personnes accompagnées « le rayon de soleil, le lien social indispensable et surtout elles favorisent, pour les personnes âgées, leur maintien à domicile ».

Sur le plan national, la valorisation du point, afférent à l'augmentation des salaires, est attendu. Au plan départemental la Fédération, qui regroupe 50 associations locales, peut être fière d'avoir mis en œuvre un projet marquant ; une flotte automobile de 840 véhicules sur l'Ille-et-Vilaine. Il a pour but de valoriser le personnel et leur métier, de favoriser le recrutement, fidéliser les salariés et d'apporter une sécurité dans leurs déplacements.

Le 18 Novembre dernier, 19 voitures de service, « Clio 5, en location sur 30 mois renouvelable » étaient remises au personnel de l'association ADMR du Pays de Bécherel (dont une pour les bénévoles, le personnel administratif et les CDD en remplacement). Deux critères étaient à remplir : un contrat de 104 heures minimum et une moyenne annuelle de 450 km/mois. En outre la personne habilitée au portage des repas a déjà une voiture de service. Les autres salariés bénéficieront d'une prise en charge à 100 % des déplacements (0,35 du km) et du temps passé à cet effet.

Un responsable fédéral assure la gestion de la flotte et sur place deux référents locaux « Claude Guinard et Marcel Maudet » aident à la maintenance des véhicules.

Cela représente une charge financière pour l'association, mais qui reste raisonnable. En effet les kilomètres des personnels ayant une voiture ne seront plus à payer et ils représentaient un bon coût. L'association a accueilli cette dotation de véhicules avec beaucoup d'intérêt. Un autre projet aura un impact fort. La construction des bureaux de l'ADMR dans la zone d'activités d'Irodouër, en remplacement de la location rue des Cailleuls et de prêts de locaux par la commune.

Un rappel des objectifs de l'ADMR : L'accompagnement de la personne âgée, de la personne en situation de handicap, des familles, sur le territoire des 10 communes de l'ex-canton de Bécherel, par les services de portage des repas à domicile, la téléalarme, l'aide à la toilette, aux courses, les gardes atypiques d'enfants, les travaux de ménage/repassage...

Pour toute demande contacter l'ADMR

Tel : 02 99 39 89 51

mail : becherel.asso@admr35.org

... AUTRES INFORMATIONS :

Danger :

Suite à l'entrée dans la Métropole de Rennes, la compétence voirie communale a été prise en charge par ses services. Il nous est demandé d'informer les agriculteurs et les entrepreneurs que le nettoyage des sorties chartières est à la charge de ces derniers. La signalisation par panneaux indique seulement la présence d'un danger mais en aucun cas ne dispense du nettoyage de la route. En cas d'accident, leur responsabilité pénale et/ou civile pourrait être engagée.

ZONE DE GRATUITE

Plusieurs jeunes du territoire de la Bretagne Romantique qui souhaitent donner de leur temps pour une action solidaire et éco-citoyenne ont décidé de créer une zone de gratuité.

Le premier samedi de chaque mois, 2 rue des Trente à Tinténiac, vous pouvez donner des jeux éducatifs, du petit matériel électroménager, de la vaisselle, des vêtements, cassettes vidéos, CD... le tout en bon état, réutilisable et propre.

Donnez ce dont vous n'avez plus besoin !!
Prenez même si vous ne déposez rien !!!

Informations administratives :

Recensement citoyen :

Le recensement citoyen : tous concerné(e)s à partir de 16 ans



A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen ou militaire : il vous permettra en particulier d'être convoqué(e)

à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Dans la pratique, vous avez jusqu'à 25 ans pour vous faire recenser, mais attention, cela peut retarder d'autant vos démarches, par exemple pour passer un examen national ou d'Etat (bac, CAP, permis de conduire...) pour lesquels le certificat de participation à la JDC reste nécessaire.

Le recensement citoyen : quels avantages ?

Le recensement est une démarche citoyenne, qui s'inscrit dans le Parcours Citoyenneté et qui vous permet :

- d'être convoqué(e) à la Journée Défense et

Citoyenneté (JDC),

- d'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales à vos 18 ans.

Ensuite, l'attestation de participation à la JDC vous permet :

- d'accéder aux examens et concours d'Etat : CAP, Bac, permis de conduire
- de vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

Où effectuer le recensement citoyen ?

- à la mairie de votre domicile
- au consulat ou à l'ambassade de France, si vous résidez à l'étranger.

Recensement citoyen : quels documents sont nécessaires ?

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- un livret de famille

Recensement en ligne possible.

<http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/recensement>

RAPPEL Carte d'identité

Depuis le 1er décembre 2016, les démarches de demandes de carte d'identité ont changé.

Il vous suffit de vous rendre sur le site de pré-demande et de retirer le formulaire à remplir.

En revanche, vous ne pourrez plus vous rendre dans n'importe quelle mairie pour déposer votre dossier. Vous devrez vous renseigner sur celles qui sont équipées d'un « dispositif de recueil » ou station biométrique. Il n'y aura cependant plus de commune de rattachement. Vous pourrez vous rendre dans n'importe quelle mairie habilitée à prendre en charge votre dossier.

Cette nouvelle carte biométrique est gratuite et valable pendant 15 ans. En cas de vol, on vous demande de payer 25 pour en obtenir une nouvelle. Comme pour le passeport, vous devrez donner vos empreintes digitales.

Dépôt de vieux vêtements : LE RELAIS

Un conteneur du service « LE RELAIS » est à votre disposition, près du conteneur à verre (terrain du Presbytère). Il reçoit dans un sac fermé :

- Les chaussures liées par deux
- Les vêtements propres et secs
- Le linge de maison
- La petite maroquinerie (sacs à main, ceintures, etc...)



LE RELAIS crée des emplois durables sur toute la France. Il donne une deuxième vie à vos textiles. Il est leader dans la collecte et le recyclage de vieux vêtements.

Que deviennent vos textiles ?

61% sont réemployés dans des boutiques

36% sont recyclés en isolants

3% sont destinés à la valorisation énergétique

Pour de plus amples renseignements : www.lerelais.org

POINT ACCUEIL EMPLOI IRODOUËR – COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN- MONTAUBAN

9 rue des Cailleuls, 35850 IRODOUER

Contact : Régine REVAULT 02.99.39.85.11

Uniquement sur rendez-vous les mercredi et
jeudi 8h30-12h30/13h30-17h30

Courriel : pa.e.irodouer@stmeen-montauban.fr

Site internet : www.stmeen-montauban.fr

NOUVEAU

Info sociale en ligne
Le Département vous écoute et vous oriente

Appellez-nous au **0 800 95 35 45**
ou posez vos questions par mail : isl@ille-et-vilaine.fr

CONFIDENTIALITÉ ASSURÉE
Numéro vert - Appel gratuit

Du lundi au vendredi
de 9h à 18h

Comment faire pour obtenir une aide à domicile ?

Je suis séparé.e, quels sont mes droits ?

Je suis salarié.e, qu'est-ce qu'une rupture conventionnelle ?

Mon fils de 15 ans est déscolarisé, qui peut m'aider ?

Je suis surendetté.e, quelles solutions ?

Ai-je droit au RSA ?

... RENNES MÉTROPOLE

Rennes Métropole a pris la compétence de la voirie, de l'assainissement et de l'éclairage public. Elle est donc en charge de l'entretien de toutes ces structures. Pour information, la plateforme « éclairage public et signalisation lumineuse », a modernisé l'éclairage du lotissement Le Roset avec ses lampes LED et ses candélabres nouvelle génération.

Visites possibles :

Centre de tri du Rheu : Rennes Métropole propose des visites du nouveau centre de tri du Rheu avec le surplomb de la chaîne de tri des collectes sélectives et exposition sur le tri des matières et leur recyclage. Visite du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00, individuelle ou collective (gratuit, durée 1 h 30 mn environ). La commune de Miniac propose de visiter ces installations (maxi de 30 personnes). S'inscrire en mairie. Dès qu'un groupe sera constitué, la date sera fixée, (covoiturage obligatoire).



MINIAC-SOUS-BECHEREL à l'heure de FACEBOOK

Page Boîte ... Événements Notifications Statistiques Outils ... Plus ▾ Paramètres Aide ▾

Miniac
sous Béche +

Mairie de Miniac-sous-Bécherel
@mairiedeMiniacsousBec
herel

Accueil
Publications
Avis
Vidéos
Photos

J'aime déjà ▾ Déjà abonné(e) ▾ Partager ... + Ajouter un bouton

Créer En direct Événement Offre Emploi

Aucune note

À PROPOS MAIRIE DE MINIAC-SOUS-BÉCHEREL

<https://www.facebook.com/mairiedeMiniacsousBecherel>